

Un accusé bien plus confus que le flair des chiens policiers

ASSISES. À trop crier au « complot », **Hugues Grillon** a fini par devenir totalement inaudible, au deuxième jour du procès où il est **jugé pour meurtre**. Même les chiens policiers spécialisés en « odorologie » se sont montrés bien plus convaincants durant la diffusion d'une **vidéo accablante pour l'accusé**.

Il n'aura fallu que quelques dizaines de minutes pour que Hugues Grillon perde de sa superbe. Gesticulant comme un beau diable dans son box, ce quinquagénaire, jugé depuis lundi pour le meurtre de Patrice Mahabir, a commencé par vaciller à l'heure des interrogatoires et contre-interrogatoires. Avant de finalement devenir totalement inaudible dans ses explications, toutes plus embrouillées les unes que les autres. Confus, il ne l'était pourtant pas encore quand, en fin d'après-midi, la présidente Emmanuelle Spiteri-Doffe lui a tendu le micro afin qu'il s'exprime sur le dossier. Pétri dans ses certitudes, Hugues Grillon a alors déroulé la ligne de défense qu'il suit depuis sa toute première garde à vue : « J'ai toujours déclaré que je n'avais rien à voir avec les faits et que j'étais totalement étranger à cette affaire. »

« JE N'AI RIEN À VOIR AVEC TOUT ÇA »

Histoire que le message passe parfaitement, il a même feint, au plus grand dam de la partie civile, de ne pas se souvenir du nom de la victime. Logique et normale selon lui : « Je n'ai pas à retenir son nom. Car je ne le connais pas et n'ai rien à voir avec tout ça. » À force de tout contester, cet accusé à la logorrhée indigeste a surtout fini par s'enfoncer tout seul. Avec une formule magique servie à

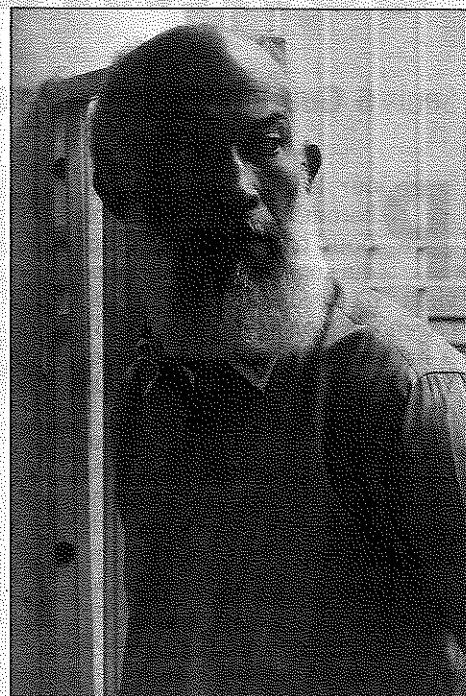
chaque fois qu'il se trouvait poussé dans ses retranchements : la théorie du complot ! Il l'a dit et redit sur tous les tons : le monde entier, « dans cette affaire », lui en veut. En revanche, impossible de savoir qui aurait eu intérêt à le faire tomber et dans quel but. S'agit-il des policiers, chargés des investigations ? Des experts en balistiques qui, s'ils ont parfois divergé dans certaines de leurs conclusions, étaient au diapason pour assurer que l'arme probable du crime se trouvait en parfait état de marche ? « Ça, je ne saurai le dire. Je ne suis pas technicien. Je sais juste que le barillet de mon Manurhin était bloqué. Tout comme je sais que ce n'est pas mon odeur qui a pu être retrouvée dans une voiture que je ne connais

pas et dans laquelle je ne suis jamais monté », s'est contenté de répliquer l'accusé.

« DANS VOS PROPOS, RIEN N'EST COHÉRENT »

Cette attitude osée a rapidement fini par agacer. Notamment sur les bancs de la partie civile, d'où Me Ferly a commencé à donner de la voix en fustigeant l'attitude d'Hugues Grillon : « J'ai envie de vous croire, mais je ne comprends rien à ce que vous dites. Dans vos propos, rien n'est cohérent. » Quant à Me Jean-Marie, il s'est fait plus caustique dans ses réactions, en demandant sans rire à l'accusé : « Et les chiens policiers qui ont identifié votre odeur sur les lieux des faits ? Eux aussi ils complotent contre vous ? »

Boris COLOMBET



D'après Hugues Grillon, le monde entier lui en veut dans cette affaire. (Photo : Roberto Birhus)

« L'odorologie, encore plus fiable que l'ADN »

De prime abord, cette technique d'enquête, « utilisée depuis 40 ans en Hongrie », a beau surprendre, hier, elle a eu le mérite de convaincre davantage que la posture adoptée par la défense. A fortiori quand la cour a projeté une vidéo accablante. Dedans ? Quatre chiens différents qui, tour à tour, après avoir reniflé l'odeur de l'accusé, se sont immédiatement portés vers le bocal contenant les effluves recueillis sur le volant et le siège conducteur de la voiture de la victime. À en croire l'expert en « odorologie » entendu juste avant cette projection, le résultat obtenu ne devrait rien du hasard : « C'est comme pour les empreintes génétiques. Chaque



individu dispose d'une odeur propre », a-t-il assuré. Avant d'asséner que la méthode, « fiable à 100 % puisque nous utilisons toujours un deuxième chien pour confirmer le travail du premier », se montrerait bien plus « efficace que les analyses ADN. Notamment en ce qui concerne les jumeaux

monozygotes, où nos tests pour les distinguer permettent d'obtenir plus de 50 % de réussite. » L'expert a rappelé que « des chiens étaient également utilisés pour retrouver des explosifs, rechercher des personnes disparues ainsi que des victimes d'avalanches, et même détecter des cancers ». Cet argumentaire a eu le mérite de laisser KO les deux avocats de la défense. Aucun n'ayant en effet daigné battre en brèche ces affirmations qui, au final, ouvrent la voie à une conclusion radicale : quoi qu'en dise Hugues Grillon, il se trouvait bien sur le lieu des faits quand Patrice Mahabir a été descendu de deux balles de gros calibre.

B.C.